

Réseau 94

Manque de Personnel

Une avancée certes, mais c'est encore insuffisant !



Suite au droit d'alerte déposé par les représentants CFDT et à notre menace d'un conflit majeur au réseau avant l'été, la Direction du 94 recevait une délégation CFDT le 02 mai.

Aux exigences CFDT : quelques réponses

- **Le comblement immédiat de tous les postes vacants**
 - Intégration des collègues du dispositif passerelle.
 - La transformation en CDI des intérimaires les plus anciens.
- **L'augmentation des moyens de remplacement y compris des EAR** pour assurer le remplacement de chaque absence.
- **De véritables négociations sur les volants de remplacement** lors de chaque réorganisation en lien avec le taux global d'absence réel du secteur et en intégrant les objectifs de formation.

15 intérimaires en CDI seront actés avant l'été. Pour la CFDT, cela reste encore insuffisant pour combler tous les besoins en effectifs du 94.

Des secteurs complets fonctionnent en mode dégradé avec parfois la seule présence d'EAR et d'intérimaires. Les efforts considérables effectués par les présents imposent un rythme épuisant moralement et physiquement.

Pas étonnant dans ces conditions que le niveau d'absences pour maladie augmente toujours

La Direction doit tout mettre en œuvre pour donner les moyens aux collègues issus du courrier et du colis d'accéder au métier de guichetier dans les meilleures conditions.

La CFDT exige la satisfaction de toutes les absences de courte durée ainsi que l'application et le respect des accords nationaux.

La CFDT ne lâchera pas sur les conditions de travail de tous les agents des bureaux (cadre et non cadre) et des EAR.

Soutenez l'action de la CFDT, syndiquez-vous